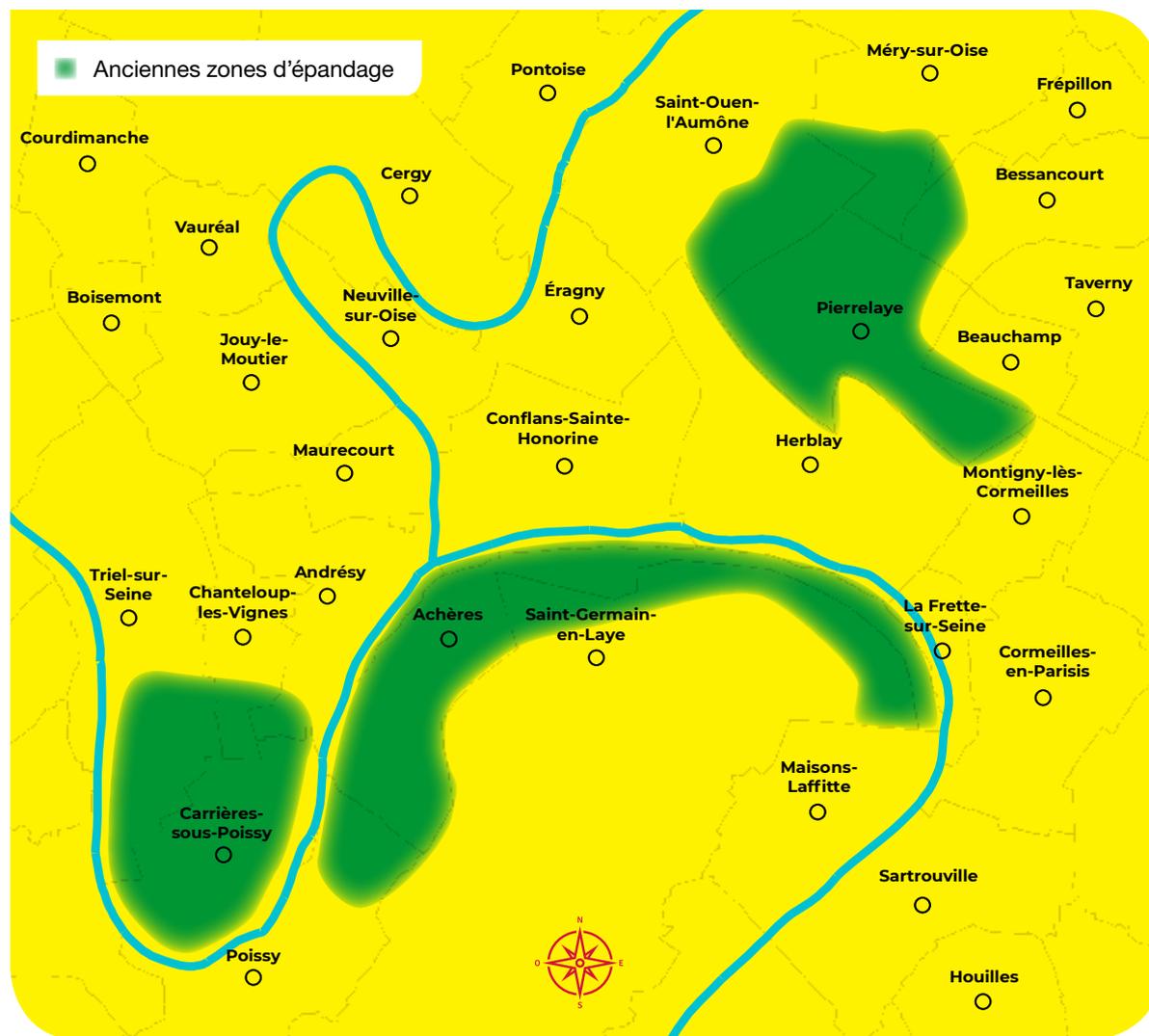

ÉTUDE SANITAIRE

Anciennes plaines d'épandage

des Yvelines
et du Val d'Oise

**Principaux résultats
et recommandations
individuelles**

Le contexte de l'étude



Les plaines d'Achères, de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur Seine (Yvelines) et celle de Méry-sur-Oise et Pierrelaye (Val d'Oise) ont fait l'objet d'épandages d'eaux usées brutes, puis partiellement traitées, à partir de 1890 et jusqu'à nos jours pour certains secteurs.

8 communes dans les Yvelines

Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Saint-Germain-en Laye, Poissy, Triel-sur-Seine.

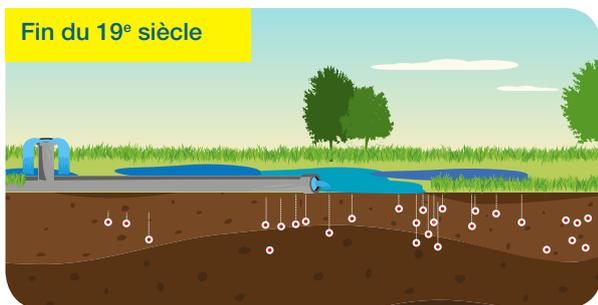
11 communes dans le Val d'Oise⁽¹⁾

Beauchamp, Bessancourt, Éragny⁽²⁾, Frépillon, Herblay, La Frette-sur-Seine, Méry-sur-Oise, Montigny-lès-Cormeilles⁽²⁾, Pierrelaye, Saint-Ouen l'Aumône, Taverny⁽²⁾.

(1) Une étude spécifique a par ailleurs été réalisée par la Préfecture du Val d'Oise concernant le projet d'aménagement forestier de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt.

(2) Les superficies maximales concernées par l'épandage étant < 0,05km² pour ces communes, elles ne sont pas représentées sur cette carte.

Une évaluation des risques sanitaires sur les zones aménagées



— Les épandages des eaux usées brutes ou partiellement traitées peuvent être à l'origine d'une pollution diffuse des sols en surface, notamment en métaux lourds. Or, au fil du temps, certaines parcelles ayant fait l'objet d'épandage ont progressivement été aménagées avec notamment l'implantation de bâtiments accueillant des enfants, d'habitations individuelles avec des jardins ou



des terrains sportifs. Pour évaluer la compatibilité des milieux avec les usages actuels, l'Agence régionale de santé Île-de-France (ARS) et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) ont commandité une étude sanitaire en lien avec la cellule régionale d'intervention (Cire) de Santé publique France.

Une étude en trois temps sur 55 sites différents

— L'étude sanitaire s'est déroulée en trois étapes :

- ▶ une étude documentaire et historique pour décrire les pratiques d'irrigation en durée, en quantité et en qualité ;
- ▶ une phase test (pilote) sur certains sites pour préciser la méthodologie ;
- ▶ une étude à plus large échelle pour estimer le risque sanitaire sur l'ensemble de la zone concernée par cette pollution diffuse.

L'ensemble des zones épandues n'a pas fait l'objet d'investigations étant donné les surfaces concernées. 55 sites ont été ciblés et investigués : terrains dédiés à l'activité de jardinage, attenant à une maison d'habitation ou non, et établissements accueillant des enfants (écoles, collèges, parcs...).

Les investigations ont été effectuées par prélèvements de sol et/ou de légumes produits sur les terrains, puis analysés en laboratoire. Pour chaque échantillon, différents polluants susceptibles d'avoir été apportés par les épandages ont été recherchés.

Une présence de plomb supérieure aux valeurs repères

— Cette étude a notamment mis en évidence la présence de plomb dans les sols superficiels à des teneurs supérieures (156,6 mg/kg en moyenne) à la valeur repère⁽³⁾ d'Île-de-France (53,7 mg/kg). Elles restent très éloignées de celles rencontrées, par exemple, sur d'anciens sites industriels pollués (souvent supérieures à 1000 mg/kg).

— Aucun signal sanitaire (cas de saturnisme) en population générale n'a été détecté sur la zone d'étude concernée, avec le système national de surveillance.

Pour autant, la situation particulière des plaines nécessite de renforcer la vigilance sanitaire et de rappeler les mesures de précaution à adopter par chacun.

(3) La valeur repère correspond à la valeur en dessous de laquelle se situent les teneurs en plomb dans 95% des sols superficiels agricoles franciliens.

Comment se fait l'exposition au plomb ?

— Le plomb contenu dans les sols peut être assimilé par le contact main-bouche car il est présent dans les particules de terre qui peuvent ainsi être ingérées (essentiellement par les jeunes enfants). Ces particules de terres peuvent également être présentes dans les poussières des maisons (rapportées de l'extérieur par les chaussures par exemple). Enfin, les végétaux produits sur place peuvent également contenir du plomb s'ils ont été cultivés dans un sol lui-même contaminé.

— Les populations les plus à risques sont les jeunes enfants et les femmes enceintes.

Populations spécifiques

Certaines populations vivant dans des campements sur des terrains en friche ou dans des habitations légères sont plus spécifiquement exposées du fait de leurs conditions de vie, aggravant le risque d'ingestion de particules de plomb, et de leurs activités (ferrailage).

Les effets sanitaires du plomb

- ▶ L'ingestion ou l'inhalation du plomb peut être toxique et provoquer une maladie appelée saturnisme.
- ▶ Le saturnisme infantile fait l'objet d'une surveillance auprès des autorités. Pour renforcer la vigilance sanitaire, le taux de plomb dans le sang obligeant à une déclaration a été revu à la baisse en 2015 au vu de l'évolution des connaissances scientifiques.

Que dois-je faire ?

La situation ne nécessite pas de dépistage systématique du saturnisme. Toutefois, vous pouvez consulter votre médecin traitant (ou pédiatre ou médecin de PMI pour les enfants), qui pourra évaluer le risque d'intoxication et prescrire une plombémie (mesure du plomb dans le sang) s'il le juge nécessaire. Consultation et examen sanguin sont pris en charge à 100% par l'assurance maladie pour les enfants mineurs et les femmes enceintes.

Les pratiques individuelles à mettre en œuvre pour réduire le risque d'exposition au plomb

— Certains gestes du quotidien permettent de limiter les expositions au plomb :

- ▶ veiller au respect des gestes habituels d'hygiène des mains (lavage fréquent, particulièrement avant les repas et après un contact avec les sols, ongles courts);
- ▶ nettoyer régulièrement, avec une serpillière humide, les sols intérieurs, les balcons et terrasses ainsi que le rebord des fenêtres;
- ▶ varier la provenance des fruits et légumes;
- ▶ veiller à un bon équilibre alimentaire pour éviter les carences en fer et en calcium qui favorisent la fixation du plomb dans l'organisme;
- ▶ nettoyer et éplucher les fruits et légumes cultivés dans les jardins, fruits et légumes qui peuvent continuer d'être consommés.

POUR EN SAVOIR PLUS



— Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de l'Agence régionale de santé Île-de-France



iledefrance.ars.sante.fr

— Vos contacts locaux à l'ARS

Délégation départementale des Yvelines

143, boulevard de la Reine
78000 Versailles

ars-dd78-cssm@ars.sante.fr

Délégation départementale du Val-d'Oise

2, avenue de la Palette
95011 Cergy-Pontoise Cedex

ars-dd95-sante-environnement@ars.sante.fr